REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union-Discipline-Travail



Organise

Avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires au développement, la table ronde de mobilisation des ressources pour le financement du PNMN 2016-2020

NOTE CONCEPTUELLE

SECRETARIAT TECHNIQUE DE LA TABLE RONDE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Sous la Haute Autorité de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, le Gouvernement a engagé un ambitieux programme de redressement et de développement économique et social pour faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020.

Dans ce cadre, le Gouvernement a fait de la lutte contre la malnutrition une priorité nationale dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020).

En effet, la malnutrition, réel problème de santé publique dans le pays, se manifeste à la fois par la persistance de la sous-nutrition et l'accentuation de la surnutrition.

L'analyse de la situation nutritionnelle révèle que la prévalence du retard de croissance est passée de 34% en 2006 à 29,8% en 2012. Ce taux est largement au-delà du taux d'acceptabilité de 20% prescrit par l'OMS.

En outre, la prévalence nationale de la malnutrition aigüe ou émaciation se situe autour de 7% en 2012. L'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans qui est de 14,9% en 2012 demeure élevé en comparaison du seuil acceptable de 10%.

De plus, la prévalence de l'anémie a été estimée en 2012 à 75% chez les enfants de moins de 5 ans, à 54% chez les femmes en âge de procréer, et à 30% chez les hommes âgés de 15 à 49 ans.

Par ailleurs, au niveau national, 25,6% des femmes en âge de procréer sont en surcharge pondérale.

La malnutrition, par ses effets négatifs sur le développement du capital humain et sur sa productivité au travail, impose des coûts socio-économiques importants aux individus, aux communautés, et à l'Etat.

De même, la malnutrition est un facteur aggravant de la mortalité (maternelle infantile et les autres causes de mortalité) et a également des conséquences sur la mortalité des enfants. Elle explique en moyenne 33% de décès chez les enfants, soit une perte de vie estimée à 128 354 décès d'enfants de moins de cinq ans chaque année. La carence en fer (l'anémie sévère) contribue de 20 à 40% des décès maternels chez les femmes enceintes.

Pour renforcer sa volonté, le Gouvernement a adhéré au mouvement mondial Scaling-Up Nutrition (SUN) en juin 2013. Cet engagement s'est traduit notamment par : (i) la création du Conseil National pour la Nutrition (CNN) en juillet 2014, plate-forme de coordination multisectorielle pour une gestion et une programmation efficaces et efficientes des interventions de nutrition ; (ii) l'élaboration du Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020 et l'harmonisation des politiques sectorielles en la matière ; (iii) l'inscription des investissements consacrés à la nutrition au titre des priorités du Programme d'Investissement Public (PIP) et ; (iv) le relèvement significatif de l'enveloppe budgétaire consacrée à la nutrition.

En cohérence avec le PND 2016-2020, le Gouvernement a approuvé le 11 mai 2016, le Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020. Le Gouvernement ambitionne à

travers ce plan, de "garantir à l'ensemble de la population un statut nutritionnel optimal en vue d'améliorer son bien-être et soutenir durablement une croissance inclusive et le développement du pays. Le PNMN 2016-2020 se décline en sept axes stratégiques : (i) la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et des mesures préventives; (ii) la promotion de la prise en charge (PEC) de la malnutrition; (iii) l'accroissement durable de la disponibilité et de l'accès à des aliments nutritifs et diversifiés dans les zones à fortes prévalences de malnutrition; (iv) le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments; (v) le renforcement de la résilience aux crises alimentaires et nutritionnelles; (vi) l'amélioration de l'Hygiène et accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement dans les zones à fortes prévalences de malnutrition et; (vii) le renforcement de la Gouvernance en matière de nutrition.

La mise en œuvre de ce plan permettra le passage à échelle des interventions nutritionnelles efficaces, spécifiques et sensibles à l'endroit des populations les plus vulnérables avec l'implication de plusieurs secteurs tels que la santé, l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

La Côte d'Ivoire appelle la Communauté internationale à soutenir ses efforts dans la mise en œuvre de ce plan. A cet effet, avec l'appui des Nations Unies, de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement organise sous la Présidence effective de SEM Daniel Kablan DUNCAN, Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, une table ronde pour le financement du PNMN 2016-2020. Cette table ronde se tiendra les 15 et 16 septembre 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

II. OJECTIFS DE LA TABLE RONDE

L'objectif général de la Table ronde est de partager les priorités du Gouvernement en matière de nutrition, autour du PNMN, afin de mobiliser toutes les parties prenantes pour son financement et sa mise en œuvre sur la période 2016-2020.

De façon spécifique, il s'agit de :

- (i) Procéder au lancement du Mouvement Scaling Up Nutrition au niveau national;
- (ii) Partager la vision du pays et échanger sur les priorités du PNMN 2016-2020;
- (iii) Mobiliser les parties prenantes et recueillir leurs engagements pour le financement du
- (iv) Renforcer les partenariats entre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile et;
- (v) Mettre en place un mécanisme de suivi des engagements et des flux financiers orientés vers la nutrition en cohérence avec le dispositif de suivi du PND.

III. COUT ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Le PNMN 2016-2020 d'un coût global de **266,6 milliards de FCFA** (soit environ **470 millions de dollars US**) sera financé à hauteur de 40 milliards de FCFA (soit 15%); ce qui fait ressortir un besoin de financement de 227 milliards à rechercher auprès des PTFs et du secteur privé. Sa mise en œuvre fait l'objet de programmation aux PIP triennaux glissants dont l'année de base correspond au budget.

Par ailleurs, pour assurer une absorption optimale des ressources, un mécanisme de suivi des engagements et des flux financiers orientés vers la nutrition, en cohérence avec le dispositif de suivi du PND, sera mis en place

Les secteurs contributifs (santé, production agricole, animale et halieutique, eau potable, assainissement, protection sociale, éducation, genre) sont déjà engagés dans plusieurs programmes. Leurs interventions sont renforcées afin d'améliorer l'état nutritionnel des populations. Toutefois, une hiérarchisation des interventions et des zones est faite.

L'accent est mis sur la convergence des interventions de ces différents secteurs, dans les zones rurales où l'insécurité alimentaire est plus forte, où la couverture d'accès à l'eau potable et aux latrines est plus faible et la prévalence de la malnutrition plus éleyée.

Les efforts se concentrent en priorité dans les régions où les prévalences avoisinent les seuils critiques et d'urgence, ensuite le Gouvernement passera à échelle avec les zones à prévalence intermédiaire.

Au cours de la première année, les organes de la plateforme de coordination, de planification et démarrage des interventions seront mis en place à travers une stratégie basée sur le concept "communauté de convergence" dans le Nord et le Nord-Est.

La deuxième année sera le cadre pour le renforcement du concept et le passage à échelle dans les deux régions suscitées.

Au cours de la troisième année, ce sera le passage à échelle dans les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre. Les quatrième et cinquième seront des années de consolidation des acquis.

Cependant, la mise en œuvre des mesures préventives, la prise en charge des cas malnutris ainsi que les interventions portant sur la sécurité sanitaire des aliments se font sur toute l'étendue du territoire national sur les cinq (5) années.

IV. RESULTATS ATTENDUS

La table ronde permettra au Gouvernement d'obtenir le financement complémentaire auprès des partenaires publics et privés, pour la mise en œuvre du PNMN 2016-2020.

Plus spécifiquement, il est attendu :

- (i) Le Mouvement Scaling Up Nutrition au niveau national est lancé;
- (ii) Une appropriation de la vision du pays sur la nutrition par les partenaires au développement et leurs engagements alignés sur les priorités du PNMN 2016-2020;
- (iii) les partenariats entre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile sont renforcés pour la mise en œuvre du PNMN 2016-2020.

VI. PUBLIC CIBLE

Le public cible de la table ronde est constitué de l'ensemble des sources potentielles de financements extérieurs aussi bien public que privé. Il s'agit notamment :

- des partenaires multilatéraux ;
- des partenaires bilatéraux ;
- des investisseurs privés ;
- des fonds souverains;
- d'autres sources innovantes de financement et;
- des acteurs de la société civile.

VII.PILOTAGE DE LA TABLE RONDE

Pour l'organisation de la table ronde, un comité d'organisation (CO) a été mis en place par arrêté du Premier Ministre. Le Comité d'organisation coordonne toutes les activités liées à la préparation, à l'organisation, à l'évaluation et au suivi des conclusions de la table ronde de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan Multisectoriel de Nutrition 2016-2020. Le CO s'appuie sur les trois (3) organes suivants :

- Le Comité de Pilotage, instance de pilotage et de coordination. Il est l'organe de décision, d'orientation et de validation. Le comité de Pilotage est placé sous l'autorité du Premier Ministre.
- Le Secrétariat technique du CO sera l'organe opérationnel du comité national. Il comprend des représentants de l'administration publique, du secteur privé ainsi que des partenaires techniques et financiers.
- Des Commissions Techniques chargées d'apporter un appui opérationnel au secrétariat technique.

VIII. ORGANISATION DE LA TABLE RONDE

La table ronde se déroulera les **15 et 16 septembre 2016 à Abidjan**. Elle sera organisée en deux phases essentielles sur deux jours :

- La première journée sera consacrée au lancement du Mouvement Scaling Up Nutrition, à l'installation des organes du Conseil National pour la Nutrition et à la signature de la déclaration du gouvernement sur la nutrition.
- La seconde journée sera marquée par :(i) la présentation et le dialogue politique sur la nutrition; (ii) les échanges bilatéraux entre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile et ; (iii) les annonces des contributions des partenaires. En particulier, les échanges bilatéraux permettront de présenter les opportunités d'investissement et de Partenariat Public Privé qu'offre la Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en œuvre du PNMN 2016-2020.

IX- THEMATIQUES

La session sur les discussions thématiques comprendra des présentations et des échanges sur les thématiques suivantes :

- Thématique 1: Sécurité alimentaire: disponibilité et accès à des aliments nutritifs et diversifiés pour la consommation (production/ rendement, importation, pertes; conservation, transformation, transport, coût);
- Thématique 2 : Enjeux de l'hygiène, de l'accès à l'eau potable et à un système d'assainissement adéquat pour un état utritionnel optimal ;
- Thématique 3 : Autonomisation de la femmne pour des ménages plus résilients face aux crises alimentaires et nutritionnelles (rôle de la femme dans la nutrition, éducation/alphabétisation, l'accès au foncier, prévention/bonnes pratiques, allaitement, AGR/financement, les filets sociaux seront développés) ;
- Thématique 4: Renforcement de la nutrition en Côte d'Ivoire: coût, bénéfices des interventions à haut impact dans le PNMN 2016-2020 (la prévention et la prise en charge, l'analyse différentielle et les autres interventions au-delà des 1000 premiers jours;
- Thématique 5 : Cadre favorable pour investir dans la nutrition en Côte d'Ivoire: Multisectorialité et Gouvernance ;
- Thématique 5 : Cadre favorable pour investir dans la nutrition en Côte d'Ivoire: Multisectorialité et Gouvernance ;
- Thématique 6 : PNMN 2016-2020: des opportunités de partenariat public-privé (PPP) et :
- Thématique 7 : Sécurité sanitaire des aliments: les enjeux pour une alimentation saine.

IX. PROGRAMME DE LA TABLE RONDE (Cf annexe)

X. DOCUMENTS A PRODUIRE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

- 1. Résumé du PNMN 2016-2020
- 2. Politique Nationale de Nutrition
- 3. Cadre Logique du PNMN 2016-2020
- 4. Portefeuille de Projets du PNMN 2016-2020
- 5. Analyse de la situation nutritionnelle en Côte d'Ivoire
- 6. Fiches synoptiques et/ou dépliants sur les grands projets structurants.